



# ACHEVER

*"Tout commence par achever"  
(les instructeurs unanimes)*

**Bulletin de liaison du club ULM Est**

**Numéro 16, Avril 2005**

***Transulm 2005, les inscriptions  
sont ouvertes !  
(voir en page 4)***



### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2005**

L'assemblée Générale du Club ULM Est a eu lieu le samedi 2 avril, vers 20 heures, à l'Auberge des Tisons. Le quorum était atteint puisque, pouvoirs compris, nous étions 17.

#### **Rapport Moral**

Le Président signale que l'essentiel du rapport moral se trouve dans le numéro 15 de "Achever", que tous les adhérents sont supposés avoir reçu.

Déjà constatée l'an dernier, la dynamique du Club reste l'élément le plus positif de cette année. Ainsi, la mise en place d'une liste de discussion du club sur Yahoo a permis à tous de rester en contact, en temps réel, tout le temps. Merci à Xavier Cany d'avoir mis en place cette liste qui a permis, en particulier, d'organiser des balades de week-end, qui ont rencontré un succès certain. Remerciements aussi à Jean-Claude Frémy qui a initié et mis en œuvre les prises de parking normalisées, fort utiles par les temps un peu frileux que nous avons connu. Remerciements également à Janick Roblin qui, après avoir mis en place le contrôle d'accès au club, a installé, non sans tâtonnements, la webcam du club. Janick en profite pour rappeler que les images ne sont réactualisées que si les visiteurs du site les affichent en cliquant sur leur numéro, qu'on se le dise !.

Toutes ces initiatives démontrent la vitalité de la plupart des membres du club. Il serait bon que les autres s'impliquent aussi.

Au passif de cette année, il faut compter, bien sûr, l'absence de Transulm. Le nombre de participants étant nettement insuffisant, la Transulm a été purement et simplement annulée. Petite consolation : la météo de l'été dernier a été si mauvaise que, sans doute, une Transulm eut été, à tout le moins, un peu chaotique.

On doit aussi regretter l'absence de nouveaux adhérents au cours de l'année 2004 même si le début de l'année 2005 a vu plusieurs élèves adhérer au club. Rappelons que le prosélytisme n'est pas interdit auprès des amis que l'ULM semble séduire...

D'autres points seront soulevés dans les questions diverses.

En conclusion, le club se porte bien avec, toutefois, une petite sclérose au niveau des nouvelles adhésions. Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

#### **Rapport financier**

Anny Voyard, Trésorière, distribue le bilan financier de l'année (voir le document joint) et en fait le commentaire.

Au début de l'année 2004, le club a compté 25 adhérents, ce qui est un des chiffres les plus bas jamais connus. Toutefois, au cours de l'année, les rangs se sont épaissis et il reste à souhaiter que la tendance se confirme. Anny rappelle également que Joseph Stantic, dont le statut posait problème, a vu son adhésion régularisée suite à la Transulm 2003. D'autre part, Jean-Luc Chabardès reste adhérent, en dépit de son éloignement, et son adhésion sera régularisée cette année.

Les adhésions 2004 ont rapporté 1.430 € et financent largement le budget du club.

Par ailleurs, le passage à l'ADSL avec l'abonnement Internet chez Tiscali a permis de diminuer sensiblement la note de téléphone du club. Xavier Cany, qui a été le maître d'œuvre du passage à l'ADSL, fait remarquer que le montant de cet abonnement sera à revoir à la hausse puisque, pour 2004, il ne concerne que les 9 derniers mois de l'année.

Le coût des magazines "Volez !" est de 784.51 € et leur vente a rapporté 365 €. Le rapport entre les achats et les ventes d'un magazine, en dépit des apparences, n'a jamais été aussi bon. Pour rappel : le club bénéficie de numéros gratuits du magazine car c'est lui qui finance la publicité pour l'école. En contrepartie, l'école ne facture aucun loyer pour le club et, financièrement, l'opération nous est plutôt favorable.

La rubrique TFSE concerne tous les petits consommables, par exemple pour l'entretien des locaux. Bien évidemment, ce poste ne comprend pas de contrepartie dans la rubrique recettes.

Le budget boissons est déficitaire. Ceci est lié, pour l'essentiel, au fait que peu d'adhérents paient le café, lorsqu'ils en prennent et, de manière plus sensible, au fait que le club ne rechigne pas, à l'occasion, à offrir apéritifs ou boissons gratuites. Cet état de fait ne nuit pas à la santé financière du club et permet d'entretenir une bonne convivialité au sein du club. Il en va de même pour la rubrique "repas" car le club paie facilement l'apéritif à ces occasions.

Le déficit de la rubrique "OACI" est uniquement dû au fait que le club met à disposition des membres un jeu complet de cartes, ainsi qu'une pochette VFR. En ce qui concerne les carnets de vols, le déficit n'est pas réel puisque le reliquat est en vitrine, pour la vente. Idem pour les bougies, toujours disponibles à la vente.

La rubrique SIA concerne, pour l'essentiel, les remises à jour des cartes VAC. Ce poste va donc disparaître puisque ces remises à jour sont, à présent, disponibles sur Internet (mais qui se chargera de les télécharger et de les imprimer ? *N.D.L.R.*).

La trésorière fait remarquer que la banque (Crédit Mutuel), pour 2004, nous a compté des frais d'intervention de 13.25 € et 13.90 €. Il est probable que, au niveau de la banque, l'amalgame est fait entre le club et la section bulles, ce qui expliquerait cette double facturation. Dans tous les cas, la trésorière compte agir auprès de la banque pour diminuer, voire faire disparaître ces frais qui semblent d'autant plus injustifiés que les comptes bancaires ne sont jamais "dans le rouge". Le solde du compte en banque (386.33 €) est légèrement supérieur au solde 2003, de même pour le solde de caisse : les résultats sont donc sensiblement meilleurs que lors de l'exercice précédent.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.

Anny Voyard ajoute qu'elle tient, elle aussi, à remercier Xavier pour nous avoir fourni, gratuitement, une webcam, Janick pour avoir fait de (très) nombreux aller-retours pour régler (au mieux !) cette webcam et, enfin, Jean-Claude pour son initiative en ce qui concerne l'aide au démarrage pour le tarmac. Enfin, un merci à Alain Girard qui apporte régulièrement de gros rouleaux de papier pour les nettoyages divers.

### **Questions diverses**

Transulm 2005 : La tendance météo semble vouloir être, cette année, plutôt à la canicule. Acceptons-en l'augure car ce serait la garantie d'une bonne Transulm. La date retenue pour le départ est, à priori, le dimanche 31 juillet mais des adhérents demandent que la date soit éventuellement revue pour satisfaire le plus grand nombre de participants. Bernard Wuthrich se chargera de gérer cette demande. Par ailleurs, lors de la Transulm 2003, la camionnette mise à disposition par Joseph Stantic s'était avérée très pratique. Il est donc convenu que nous proposerons à Joseph de lui louer son véhicule pour la Transulm 2005.

### **Aérobulles**

L'occupation des bulles, qui a posé un vrai problème, semble se simplifier. On constate que le taux de remplissage, comme prévu, ne doit pas dépasser 4 machines par bulle. Actuellement, seul Jean-Yves a de réelles difficultés pour sortir sa machine, du fait qu'elle est sur un chariot. Il est convenu que, en aucun cas, le taux d'occupation dépassera le nombre de 4. Ce qui signifie aussi que les nouveaux élèves, à priori, ne pourront pas s'installer sous une bulle. A moins, bien sûr, que des volontaires pour l'achat et l'installation d'une nouvelle bulle se manifestent. Dans l'immédiat, il serait peut-être bon que Joseph qui, très occupé par la construction d'un D20, vole peu, échange sa place avec Jean-Yves. La proposition lui sera faite.

Par ailleurs, Hervé Thieblemont se charge de réparer la porte de la bulle 3, sachant que, bien évidemment, les frais occasionnés seront facturés à la section aérobulles : merci Hervé ! Il est rappelé, à ce sujet, que la maintenance des aérobulles incombe, à priori, aux propriétaires.

Il y a actuellement au club 16 machines dont la grande majorité vole régulièrement.

### **Administration**

Depuis janvier 2005, la réglementation a changé. En ce qui nous concerne, la concession du terrain appartient toujours aux ADP mais tout ce qui concerne la sécurité et la réglementation passe sous contrôle de la DAC (Direction de l'Aviation Civile). Pratiquement, en cas de conflits suffisamment graves ou répétés pour être signalés, les pilotes devront s'adresser à la DAC.

## Cotisations

Lors du bilan moral, le Président a suggéré une augmentation (légère) des cotisations pour permettre aux adhérents d'avoir une enveloppe pour payer diverses fournitures à usage collectif. Par exemple, le chargeur et le compresseur de l'unité d'aide à la mise en route des moteurs ont été payés par quelques pilotes, alors que la batterie de démarrage a été offerte par Didier Martin. Cette unité étant utile à la totalité des pilotes, il aurait été plus normal que les fournitures en soient payées par l'ensemble des pilotes, donc par le club. De même, proposition est faite de fabriquer un bobino pour amener le 220 V sous les bulles lors des travaux d'entretien des machines et, autre proposition, la fabrication d'un "point fixe" (voir plus bas) pour les essais moteur. Le Président propose donc que la cotisation annuelle passe de 55 € à 60 €, 5 € revenant dans une "enveloppe" destinée aux achats communs. S'il apparaît, par la suite, que nous n'avons plus l'utilité de l'enveloppe ainsi créée, cette augmentation pourra être annulée au cours d'une prochaine AG du club.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents, avec un vote contre et une abstention.

## Projets divers

Jean-Michel Schleiss, qui fait partie d'un club moto, se propose de mettre au point des balades en moto pour les pilotes qui ont envie de goûter à d'autres sensations. De même, il invite les pilotes à s'intéresser à un musée de l'automobile (musée particulier) à Niort, ce qui ferait un excellent prétexte pour une sortie de week-end.

Enfin, il fait une proposition qui concernerait les pilotes du club, au sujet du Téléthon. Cette proposition (voir plus bas) est adoptée à l'unanimité des présents.

Pour terminer l'AG, personne ne postulant pour un des postes, le bureau du club est reconduit à l'unanimité.

A l'issue de l'AG, un repas réunit tous les membres présents, le plus souvent avec leur famille, pour un excellent moment de convivialité.



## ULM et Téléthon

Jean-Michel propose que le club participe au Téléthon 2005 (voir le compte-rendu de l'AG) : explications.

Le club moto auquel appartiennent Jean-Michel et Christine a décidé de faire des dons au Téléthon et, entre autres, de proposer aux pilotes moto de faire un vol découverte en ULM, pour une quinzaine d'Euros. La recette de ces vols, recueillie par le club moto, sera entièrement reversée au Téléthon.

Pour les pilotes du club qui voudront participer à cet effort, il suffira de faire des vols découverte avec les moteurs tentés par notre loisir et ce à titre totalement gracieux. Juridiquement, cela ne pose aucun problème puisque les vols sont gratuits, comme lorsqu'on emmène un copain. Pour les pilotes, le temps passé et le petit supplément de consommation en carburant occasionné par l'emport d'un passager sera leur participation au Téléthon.

Pratiquement, il n'est pas question de faire une journée porte ouverte mais, lorsque les beaux jours seront revenus, il s'agira d'effectuer, ponctuellement, le vol découverte, en fonction des demandes du club moto. C'est Jean-Michel qui se chargera de coordonner toutes ces bonnes volontés.

## Accrochez-vous !

Jean-Claude Frémy, décidément infatigable, a décidé d'installer, sur la partie Est du tarmac, un système d'amarrage des ULM pour procéder à des essais moteur. Ce système permettra de fixer la machine avec des sangles et de tester un moteur, même à pleins gaz, sans se reposer uniquement sur les freins. Le financement partiel (car une partie en sera gratuite) de cette installation sera assuré grâce à l'augmentation des cotisations, votée lors de l'AG.

## Prises de parking (rappel)

Ceux qui n'ont pas encore installé la prise de parking normalisée sur leur machine peuvent encore le faire.

Rappelons que ces prises permettent à tous de démarrer leur moteur ou de recharger la batterie du bord.

Contactez Jean-Claude Frémy (encore lui!) au 06 15 08 28 27 en lui précisant la longueur de câble électrique nécessaire en fonction de l'emplacement que vous envisagez pour la prise parking.

## Retour d'expérience et réglages moteurs

Jean-Claude Frémy (qui commence à monopoliser ce bulletin) nous fait part d'une modification sur son 582 dont les résultats méritent toute notre attention.

Vous l'avez constaté : au ralenti nos moteurs ont la fâcheuse tendance à "cogner" et il est bien difficile de descendre en-dessous de 2.800 rpm sans ressentir des à-coups. Une solution peut se révéler efficace : changer les gicleurs de ralenti pour les passer de la valeur 55 à la valeur 45 (ne me demandez pas ce que signifient ces valeurs). Cette modification a pour résultat d'appauvrir le mélange au régime ralenti avec, pour principal effet, la disparition quasi totale des à-coups. Par contre, on ne change ni les aiguilles ni les puits d'aiguilles et on ne touche pas la vis de richesse. Toutefois, Rotax préconise de ne pas faire tourner un moteur à moins de 2.500 rpm

Pour mémoire, aiguilles et puits d'aiguilles doivent, pour bien, être changés toutes les 100 heures. Et puis, profitez de ce que vous êtes penchés sur vos carburateurs pour démonter aiguilles et puits d'aiguilles afin de les nettoyer, au trichloréthylène, de préférence. L'essence SP a tendance à produire des gommages (esters, en fait) qui se collent sur les parties métalliques et, en appauvrissant le mélange peuvent provoquer -tout simplement- un serrage. La manip, qui ne nécessite qu'une clé de 10, est fort simple et nous l'avons déjà décrite dans le numéro 12 de "Achever". D'autres révisions ou nettoyages s'imposent avec le début de la saison : c'est le moment de nettoyer vos filtres à air, de changer les durits durcies, ect...

Jean-Claude a, d'autre part, constaté une notable différence de température d'EGT en passant d'une essence vieillie à une essence fraîche. Rappelons qu'une essence de plus de 3 mois peut être considérée comme périmée. Elle reste utilisable si on la dilue dans un rapport, au plus, de 1/3 avec de l'essence fraîche.

Enfin, un point important pour le bon fonctionnement des moteurs est la synchro des carburateurs. Le réglage se fait, généralement, avec la méthode du goujon mais, encore du neuf, Jean-Claude (qui fait tout pour faire partie des people) nous annonce un magnifique dépressiomètre. Cet appareil de mesure, en plus, ne coûtera rien... Merci qui ?

#### **Histoire de courant**

Nombreux sont les pilotes qui, lassés d'avoir des problèmes au démarrage, ont installé une batterie neuve sur leur machine (merci Alfred). Un moyen sûr de conserver une batterie en bon état est d'installer un coupe-circuit. De plus, un tel dispositif, s'il est à portée du pilote, permet de couper l'alimentation en cas d'incendie électrique à bord (bon : c'est rare, mais c'est déjà arrivé). Donc, si vous avez un moment pour installer ça, n'hésitez pas !

#### **Rappel technique important**

Les pilotes qui ont leur ULM équipé d'une hélice en bois ne doivent pas oublier que, à la sortie de l'hiver, le bois a joué et qu'il convient de vérifier le bon serrage de leur hélice. Le plus simple : dévisser tous les goujons et les resserrer à la clé dynamométrique réglée sur 1.8 kg/m. Au fait : on a une clé dynamométrique au club ?

#### **Rappel administratif important**

Avec la déclaration des revenus vient le temps de renouveler votre cotisation. Pour l'année 2005, elle s'élève à 60 € que vous êtes priés de régler le plus rapidement possible. Soit en remettant un chèque ou du liquide à Anny, soit en envoyant votre cotisation par chèque, à l'ordre du Club ULM Est, à l'adresse :

Club ULM Est

Bâtiment n° 1

Aérodrome de Coulommiers-Voisins

77120 Mouroux

Votre cotisation est indispensable au bon fonctionnement du club : ne tardez pas à la faire parvenir.

#### **Magazine "Volez !"**

Le magazine "Volez !" est disponible au club et peut être acheté par chacun. Les pilotes intéressés peuvent également souscrire un abonnement à l'année (de date à date) pour le prix de 40 € (prix public : 45 €), un numéro leur étant automatiquement réservé au club. Renseignements et réservations auprès d'Anny.

#### **Transulm 2005**

Le descriptif de la Transulm 2005 vous a été communiqué dans le numéro 15 de "Achever". Tous les détails seront prochainement disponibles au club.

La date de départ est fixée au 31 juillet, pour un retour entre le 7 et le 9 août. Toutefois, selon la demande, le départ peut être retardé d'une semaine sans trop de difficultés.

Si vous avez envie de participer à la Transulm 2005, soit comme pilote, soit comme chauffeur du véhicule/passager ULM, et si vous n'avez pas participé au sondage de la liste Yahoo, recopiez ou découpez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le à :

Bernard Wuthrich

59/61, avenue Gambetta

75020 Paris

Fax : 01 43 49 38 07

En tout état de cause, la date de la Transulm sera définitivement fixée le 8 mai.

Oui, je désire participer activement à la Transulm 2005 !

Je serai\* : Pilote sans emport  Pilote avec une place passager disponible  Passager/chauffeur

La date de départ qui me convient le mieux est\*\* :

Le dimanche 31 juillet  Le dimanche 7 août

\*cochez la case correspondante

\*\* si la date vous est indifférente, cochez les deux cases

*Comme toujours, et plus que jamais, nous ignorons tout du contenu et de la date de parution du prochain numéro de "Achever". Bien évidemment, nos abonnés continueront de recevoir les numéros manquants jusqu'à épuisement de leur souscription.*

*Plus sérieusement, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe rédactionnelle en nous proposant vos articles, rédigés ou à mettre en forme.*

# CLUB ULM EST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 AVRIL 2005

## DEPENSES

TISCALI		209,00
VOLEZ		784,51
TFSE		93,00
BOISSONS		302,00
REPAS		902,84
OACI		162,34
CARNET DE VOL		137,16
BOUGIES		132,20
PRECIS de NAVIGATION		
CLE		21,00
SIA		70,00
BANQUE		59,80
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2873,85</b>

SOLDE BANQUE 2004 386,33  
SOLDE CAISSE 2004 170,64

RESULTAT	556,97
----------	--------

TOTAL	3430,82
-------	---------

## RECETTES

Report exercice banque 2004	172,64
Report exercice caisse 2004	84,18
ADHESIONS	1430,00
VOLEZ	365,00
BOISSONS	283,00
REPAS	828,00
OACI	102,00
CARNET DE VOL	60,00
BOUGIES	55,00
PRECIS de NAVIGATION	30,00
CLE	21,00

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3430,82</b>
-----------------------	----------------

RAPPORT FINANCIER

Arrêté au 31 Janvier 2005